



Cegid Notilus

Prérequis Techniques

Secteur Public (PIO) - v10

Niveau : Document Public

Mise à jour : juin 2025

A propos de ce document

Ce document décrit les prérequis techniques associés à la solution **Cegid Notilus Secteur Public (PIO)** en mode SaaS (Software as a Service) éditées, hébergées et exploitées par CEGID.

Ce document couvre les prérequis techniques relatifs aux postes de travail, aux aspects réseau et télécommunication ainsi qu'aux périphériques. Le respect de ces prérequis est essentiel au bon fonctionnement de ces solutions.

La responsabilité de CEGID ne pourra être engagée en cas de dysfonctionnement de la solution lié à leur non-respect.

Dans le cas d'une utilisation d'autres solutions CEGID, le Client doit s'assurer de respecter les recommandations communes à l'ensemble de l'offre proposée. Pour un conseil personnalisé, contactez votre Ingénieur Commercial.

Si les utilisateurs sont répartis sur des sites géographiques distincts, il appartient au client de vérifier les tests de latences depuis chacun des sites utilisateurs recensés.

Dernière mise à jour

2 juin 2025

Mentions légales

La permission est accordée en vertu du présent Accord pour télécharger les documents détenus par Cegid et pour utiliser l'information contenue dans les documents uniquement en interne, à condition que: (a) la mention de copyright sur les documents demeure sur toutes les copies du matériel ; (b) l'utilisation de ces documents soit à usage personnel et non commercial, à moins qu'il n'ait été clairement défini par Cegid que certaines spécifications puissent être utilisées à des fins commerciales ; (c) les documents ne seront ni copiés sur des ordinateurs en réseau, ni publiés sur quelque type de support, à moins d'en avoir obtenu l'autorisation explicite de Cegid; et (d) aucune modification ne soit apportée à ces documents.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
1. Mise à disposition de Cegid Notilus	4
2. Accès à l'application	4
3. Poste Client	4
3.1. Navigateurs	4
3.2. Résolution Ecran	4
3.3. Client de messagerie	5
3.4. Lecteur PDF	5
3.5. Tableur	5
3.6. Module de réservation de billetterie en ligne	5
3.7. Langues disponibles	5
4. Points techniques	5
4.1. Encapsulation	5
4.2. Equipements réseaux	5
4.3. Protocoles réseau : TCP/IP	6
4.4. Encodage des données	6
5. Modes de connexion à Cegid Notilus	6
5.1. Modes de connexion à la version web	6
5.2. Modes de connexion à la version mobile	7
6. Application mobile Cegid Notilus (PIO)	7
7. Gestion électronique des documents	8
7.1. Gestion électronique des documents	8
7.2. Dématérialisation sécurisée & archivage à valeur probant	8

1. MISE A DISPOSITION DE CEGID NOTILUS

La solution **Cegid Notilus Secteur Public (PIO)** est une application disponible en mode SaaS, entièrement hébergée et exploitée par Cegid.

2. ACCES A L'APPLICATION

L'URL d'accès à l'application est composée du domaine d'hébergement de l'application, préfixé du nom de l'application.

Ce nom peut comporter un maximum de 15 caractères et est soumis aux normes en vigueur (RFC 3986).

L'URL final d'accès à l'application doit être décidé avant la première installation de l'application, sous réserve de disponibilité et de validation par les équipes de Cegid.

3. POSTE CLIENT

3.1. Navigateurs

La navigation sur la plateforme Cegid Notilus s'effectue uniquement en HTTPS via le protocole TLS 1.2.

Cegid Notilus nécessite un navigateur Web moderne pour pouvoir fonctionner correctement.

- Les utilisateurs accédant au produit peuvent utiliser les deux dernières versions de Chrome, Firefox et Edge (moteur Blink/Chromium).
- Les navigateurs doivent être paramétrés avec une mémoire cache suffisante (minimum 128 Mo).
- Le navigateur doit accepter l'ouverture d'onglets, ainsi que de fenêtres « pop-ups » de la part de l'application et des sites qu'elle inclut (par exemple, le portail de réservation en ligne).

L'application Cegid Notilus doit être paramétrée en tant que site de confiance.

3.2. Résolution Ecran

La résolution d'écran minimum pour Cegid Notilus est de 1440 par 900, dpi 100%.

La résolution d'écran recommandée est de 1920 par 1080, dpi 100%.

3.3. Client de messagerie

Pour utiliser les mails actifs proposés dans Cegid Notilus, le client de messagerie doit être compatible aux mails au format HTML.

Les liens doivent être actifs et permettre d'accéder au site web Cegid Notilus.

3.4. Lecteur PDF

Cegid Notilus propose plusieurs extractions au format PDF. Un lecteur PDF comme Acrobat Reader 21 ou supérieur est requis pour les consulter.

3.5. Tableur

Les extractions tableur standard de Cegid Notilus sont au format CSV, XLS ou XLSX. Il est donc nécessaire de disposer d'un tableur capable de lire les fichiers Excel 2007 .XLSX / .XLS

La compatibilité des extractions est assurée pour Microsoft Excel 2010 et supérieures.

3.6. Module de réservation de billetterie en ligne

Les sites de réservation utilisés via Cegid Notilus et Notilus Travel Hub (Goelett, Cytric...) doivent être paramétrés en tant que sites de confiance.

Le navigateur doit accepter les cookies.

3.7. Langues disponibles

Cegid Notilus Secteur Public est disponible en standard en Français et en Anglais.

4. POINTS TECHNIQUES

4.1. Encapsulation

Pour des raisons de sécurité, l'application Cegid Notilus ne peut pas être encapsulée dans une application tierce.

L'accès à Cegid Notilus nécessite l'ouverture d'une fenêtre de navigateur.

4.2. Equipements réseaux

Les équipements réseaux (proxy, reverse proxy, équilibreur de charge, WAF...) entre le poste utilisateur et le serveur web Cegid Notilus ne doivent pas altérer les informations individuelles de session de chaque utilisateur.

Les pages dynamiques ne doivent pas être mises en cache et doivent rester individualisées. Les flux entre le poste utilisateur, la tablette ou le téléphone mobile et le serveur web ne doivent pas être altérés.

Les web services de l'application ne sont pas prévus pour supporter les reverse proxy.

La configuration des équipements réseaux du client ne peuvent pas être à la charge de Cegid.

4.3. Protocoles réseau : TCP/IP

La configuration réseau du client doit permettre à chaque utilisateur d'accéder rapidement au centre d'hébergement (en moins de 100 millisecondes).

Le protocole utilisé est HTTPS pour l'application web et SFTP pour le transfert de fichiers.

Nous ne proposons pas de mise en place de tunnel VPN entre nos infrastructures et celles de nos clients.

Les mails de Cegid Notilus sont envoyés depuis notre prestataire de service d'envoi d'emails vers vos utilisateurs.

4.4. Encodage des données

Les données saisies et importées doivent correspondre à l'encodage ISO/CEI 8859-1 (Latin 1).

Les caractères propres aux autres encodages, notamment ISO/CEI 2022 et Unicode ne sont pas supportés par l'application.

5. MODES DE CONNEXION A CEGID NOTILUS

5.1. Modes de connexion à la version web

Authentification locale

Les identifiants de connexion login/mot de passe sont gérés par Cegid Notilus. Ces informations sont saisies à l'entrée de Cegid Notilus.

- Les mots de passe sont sécurisés via hachage ARgon2Id.
- Il est possible d'imposer aux utilisateurs de saisir des mots de passe complexes.
- La péremption des mots de passe est automatique, le délai est paramétrable entre 30 et 90 jours suivant déclaration.
- Une historisation des 3 à 5 précédents mots de passe permet d'assurer un renouvellement régulier.

Les tentatives infructueuses d'accès à l'application sont enregistrées, l'application verrouille les comptes subissant de trop nombreux échecs de connexion.

En cas de tentatives infructueuses, l'application demande validation d'un Recaptcha (Version 2) en complément de la saisie.

Lors de la première connexion, un processus d'activation du compte par courriel est obligatoire.

Authentification SAML

Cegid Notilus peut être connecté à un IdP compatible via le protocole de transport SAML en mode IdP-initiated ou SP-initiated.

Le chiffrement des jetons d'authentification entre Cegid Notilus et l'IDP est de type SAML V2. La mise en place de la configuration IdP est à la charge du Client.

5.2. Modes de connexion à la version mobile

Saisie des identifiants

L'option « je connais mes identifiants » permet la connexion à l'application mobile en renseignant le code client (indiqué dans l'url de votre application Cegid Notilus) et en utilisant les identifiants de la version web.

Utilisation du code QR

L'option « Je flashe mon code » permet de s'authentifier sur l'application mobile en se connectant au préalable à l'application Notilus via un ordinateur et en scannant le code QR proposé dans le profil de l'utilisateur.

6. APPLICATION MOBILE CEGID NOTILUS (PIO)

L'application mobile Cegid Notilus PIO est disponible sur Google Play et Apple Store pour les smartphones exploitant les systèmes Android et iOS.

Il s'agit du seul mode de livraison de l'application mobile. La délivrance de l'application mobile auprès de ses collaborateurs est à la charge du Client.

Pour un fonctionnement optimal de la version Mobile, l'application web doit être toujours à jour des sorties de nouvelles versions.

Système d'exploitation :

Les versions des OS compatibles sont présentées dans les stores Google Play et App Store.

Les autorisations suivantes doivent être accordées :

- Accès à la caméra
- Accès aux fichiers et contenus multimédia
- Notifications

Pour accéder aux données, l'application Cegid Notilus exploite un accès HTTPS standard. La fonctionnalité « push notification » requiert la connexion au Mobile Hub Cegid Notilus.

Périphérique et application :

Le périphérique doit présenter une surface tactile de 4 pouces minimum.

7. GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS

7.1. Gestion électronique des documents

Les documents téléversés dans la GED Cegid Notilus ne peuvent pas dépasser la taille limite de 3 Mo par document. Le stockage standard (hors valeur probante) des justificatifs de dépenses est réalisé pour une durée maximum de 48 mois, sans excéder la date de fin du Contrat ; il ne sera pas possible de récupérer un document au-delà des 48 mois du contrat de stockage standard ou au-delà de la fin de Contrat.

Seuls les formats de documents JPG/JPEG, PNG, BMP, GIF et PDF sont acceptés. Les extensions dangereuses telles que .EXE, .JS, .BIN, .BAT, .VBS... sont interdites.

Les utilisateurs de l'application mobile de Cegid Notilus peuvent directement numériser leurs justificatifs depuis leur smartphone via celle-ci.



ATTENTION : les PDF ne doivent pas contenir de formulaire, être chiffrés ou signés. Seuls les PDF ne contenant que du texte et / ou des images sont autorisés.

7.2. Dématérialisation sécurisée & archivage à valeur probant

L'intégrité des documents est garantie par un cachet serveur « eIDAS », équivalent européen du Référentiel Général de Sécurité (RGS), émis par un tiers certifié de confiance. La conservation des documents est assurée au sein d'un Système d'Archivage Electronique (SAE), pour une durée de Dix (10) ans. Les fichiers sont automatiquement purgés à l'échéance (date anniversaire).

Seuls les formats de documents JPG/JPEG, PNG, BMP, GIF et PDF sont acceptés afin de constituer le document d'archive au format PDF/A, contenant les métadonnées et documents justificatifs de chaque état de frais.

FIN DES PREREQUIS TECHNIQUES QUI COMPORTENT 8 PAGES